

RÈGLEMENT TRINITÉ NATURATHLON

27 OCTOBRE 2024

INTRODUCTION

Ce règlement a pour objectif d'expliquer le parcours et d'assurer la sécurité des participants. En outre, il doit contribuer au bon déroulement de l'évènement sportif, dans une ambiance détendue offrant une place centrale à la solidarité à l'action caritative et au fairplay.

LE TRINITE NATURATHLON AIR CARAIBES 2024 est une épreuve multisports d'endurance se déroulant à La Trinité.

(Plage des Raisiniers – Plage de l'autre bord – Champs de cannes de EAG)

Ce RAID NATURE se déroule durant la matinée du 27 Octobre avec 4 pratiques sportives distinctes.

Il commence par +/- 2km / 4km de **KAYAK** suivi d'une épreuve **RUN and BIKE**(vtt) 5km / 10km, puis de **NATATION** à l'australienne, de 500m / 1 km, et terminer avec le **TRAIL** de +/- 5km /10 Km.

Certaines épreuves se feront seul et/ou en passage de relais :

- Le « **KAYAK** » seul et en relais
- La « **NATATION** » peut se faire à deux ou seul
- les autres épreuve « **RUN and BIKE et TRAIL** » se déroule **OBLIGATOIREMENT** en équipe de deux personnes (*hommes, femmes ou mixte*)
- Les duos s'affronteront dans un esprit de solidarité et d'aventure sur un parcours fléché
- Chaque équipe sera chronométrée individuellement
- Chaque participant est censé connaître les spécificités des différentes activités (*Natation, Kayak, VTT, Trail*)
- Chaque participant déclare savoir nager

Un parc fermé sera mis en place pour le **BIKE and RUN** et le **TRAIL** et ne sera accessible qu'aux participants (*1h avant le départ et sera fermé 15' avant le départ de l'épreuve*).

Les participants devront après le **KAYAK, RUN and BIKE, TRAIL** repasser dans ce parc fermé afin de faire la transition vers le sport suivant (*recupérer le vélo, déposer vélo, changer de chaussures, casque, etc..*).

INSCRIPTION

Cette contribution couvre partiellement les frais d'organisation et de logistique de l'évènement ainsi que l'encadrement médical mis en place et inclut le coût des dossards, du chrono, de la location du kayak et de son matériel, ainsi que des ravitaillements durant l'épreuve.

Un certificat médical sera obligatoire dans le cas où le ou les concurrents(e) ne possèdent pas de licences sportives valide pour l'année 2024. Cependant, chaque participant s'engage à avoir une condition physique suffisante et déclare ne pas suivre un traitement médical qui affecte son comportement ou serait susceptible de l'affecter.

La formule découverte à partir de 14 ans (année 2010) et formule expert à partir de 18 ans (2006).

Les concurrents participent aux épreuves sous leur propre responsabilité.

En cas de désistement d'une équipe, **les frais d'inscription ne seront PAS remboursés** que si les organisateurs en ont été informés au plus tard 5 jours avant l'évènement.

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'évènement si le nombre de participants minimum requis n'est pas atteint OU sur arrêté préfectoral pour condition climatique et météorologique dangereuse ou interdiction d'évènement sportif .

EPREUVES

Se munir des 2 pièces d'identités, certificat médical et /ou licences pour le retrait des dossards qui aura lieu à **l'IMS le lamentin, le vendredi 18 Octobre de 15h à 19h.**

On vous remettra : 2 dossards, les chasubles OBLIGATOIRE et des cadeaux de nos différents partenaires.

KAYAK 2 / 4 km

Le KAYAK sera la première épreuve, l'équipage récupérera le kayak après un léger trail de 700m PLATEAU SPORTIF AUTRE BORD > PLAGE DE L'AUTRE BORD.

Il effectuera le parcours balisé sur le plan d'eau et un passage à l'australienne sur la plage pour le relais. Les organisateurs fournissent à chaque équipe, un kayak monoplace, ainsi que la pagaie et le gilet.

Le port du gilet est obligatoire ! Il sera enfilé et attaché sur la ligne de départ au passage de relais.

Après le Kayak, il est impératif de poser le KAYAK, GILET, PAGAIE dans le sas correspondant à son numéro de dossard et passer par le parc fermé pour récupérer le vtt et dossard pour le départ du RUN and BIKE qui sera la deuxième épreuve.

ATTENTION : le port du casque ATTACHÉ est OBLIGATOIRE pour les deux athlètes, des chaussures fermées sont OBLIGATOIRE

LA CEINTURE PORTE DOSSARD OBLIGATOIRE

(L'épreuve kayak pourra être supprimée par les organisateurs si la météo ou tout autre élément le justifie)

RUN and BIKE 5km / 10 km

Concernant l'épreuve de VTT, Le parcours vallonné du VTT est un circuit à couvrir x1 ou 2 dans les champs de cannes de l'AEG. Respecter la nature. Le concurrent **SURPRIS** à jeter le moindre déchets ou emballages sur le site du RAID se verra mis HORS COURSE, respect des instructions de nos signaleurs **BÉNÉVOLES**.

Les participants doivent posséder leur propre VTT. 1 vélo pour deux.

Les vélos électriques ne sont pas autorisés

Le port du casque est **OBLIGATOIRE**, aucune dérogation n'étant possible. Le fléchage sur cette épreuve sera **AU SOL ET AÉRIEN** des signaleurs BÉNÉVOLES seront tout le long du parcours.

C'est un RAID pas une course VTT, il faut donc lever la tête !!!

NATATION 1500m

La natation sera la Troisième épreuve, l'équipage devra désigner le nageur qui fera les 750m ou 1500m AVEC un passage type australienne.

L'épreuve de natation peut se faire en Duo pour l'équipage.

PAS DE DOSSARD POUR LA NATATION

Le parcours natation sera balisé. IDEM à celui de l'épreuve KAYAK

TRAIL 5km / 10 km

Le parcours vallonné du Trail est similaire à celui du RUN and BIKE vous devrez couvrir x1 ou x2 le circuit.

Le passage sur la ligne d'arrivée se fait main dans la main pour officialiser le classement de l'équipage.

RAVITOS

Des ravitaillements seront disponibles **UNIQUEMENT** dans une **ENERGY ZONE** (PAS de ravito dans le parc de transition, NI AILLEURS, à la sortie de ce parc il y aura un ravito).

Il est interdit de jeter des papiers ou autres plastiques sur le parcours sous peine de disqualification.

Nous sommes dans une zone agricole, merci de respecter la nature ! De plus, nous pourrions perdre les autorisations exceptionnelles reçues pour cette organisation.

Le **passage dans le parc fermé est obligatoire** entre chaque épreuve pour la transition.

Règles à observer pendant toute l'épreuve

ARRIVÉE :

Pour valider votre arrivée et classement FINAL , il faudra franchir la ligne d'arrivée main dans la main.

Pour l'ensemble des épreuves (sauf Kayak), les participants s'engagent à rester ensemble.

Entre chaque épreuve, il faut obligatoirement passer par le "parc fermé de transition" !

Environnement et code de la route : Chaque participant s'engage à respecter les directives des organisateurs.

Respectez le code de la route !

Respectez également l'environnement ! Ne jetez rien sur le parcours et ses environs ; ce que vous apportez, il faut le reprendre. En cas de non-respect de l'environnement, les organisateurs se réservent le droit de **disqualifier les participants.**

De plus, chaque participant reconnaît être tenu pour seul responsable des accidents et dommages survenus de ce fait ou dont il serait victime.

Fair Play : Merci de respecter les autres équipages, bénévoles et spectateurs . Les équipes moins rapides laisseront passer les équipes plus rapides.

Abandon : Ne mettez pas votre santé ou votre vie en danger, abandonnez à temps. Les services de secours, ainsi que les organisateurs peuvent donner un « carton rouge » à un participant s'ils estiment que ce dernier ne peut plus continuer l'épreuve. Le participant et son équipe sont alors disqualifiés et leurs dossards leur sont retirés.

En cas d'abandon, volontaire ou imposé, le concurrent doit remettre son dossard, sa chasuble à l'un des membres du staff organisateur au stand arrivée ou stand ravito.

Podium : À l'issue de la course, les 3 premières équipes classées seront récompensées et recevront un prix (*Hommes, Femmes et Mixtes*).

Responsabilités et autorisations :

L'organisateur s'engage à contracter une assurance responsabilité civile organisateur qui couvre sa responsabilité civile et celle des concurrents dûment inscrits, de la ligne de départ à la ligne d'arrivée de la compétition, pour les dommages corporels ou matériels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers ou se causer entre eux. Les concurrents doivent être totalement conscients des risques inhérents à ce type d'épreuve sportive, qui requiert un entraînement adapté préalable et une excellente condition physique. Il appartient aux concurrents de souscrire, auprès de l'assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant tous les dommages (corporels ou matériels) auxquels sa pratique sportive – la pratique de son enfant – peut l'exposer.

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel qui pourrait subvenir pendant une épreuve, dû au non-respect du code de la route ou des consignes de sécurité des organisateurs, des services de police ou de gendarmerie.

L'organisation décline également toute responsabilité en cas de dégradation, de perte ou de vol de biens, de matériels, équipements personnels d'un concurrent.

Les concurrents des épreuves du NATURATHLON (non licenciés) sont couverts par leur Pass Compétition suivant les conditions citées ci-dessous :

- Le soussigné est informé qu'il bénéficie, dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la F. F. T. R. I. auprès d'ALLIANZ
- Que le Pass Compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne
- Que son vélo – ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il pourrait causer à son vélo ou aux vélos de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale
- Que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo – au vélo de son enfant – ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

PS : Les organisateurs se réservent le droit d'adapter le règlement jusqu'au jour de la course.

Ouverture des inscriptions : 22 AOÛT 2024 à partir de 8H00

Prix de l'inscription (par coureur) :

- 25 euros (jusqu'au 22 SEPTEMBRE) majoration 5 euros après cette date
- Clôture des inscriptions : 13 OCTOBRE 2024 MINUIT OU SELON REMPLISSAGE DES INSCRIPTIONS (limitation de KAYAK)**
Annulation gratuite jusqu'à 7 JOURS avant la course **(20 Octobre minuit)**
- "COLLATION "offerte après la course.

Ce prix comprend :

- Participation à la course
MÉDAILLES FINISHER ou T SHIRT FINISHER après la course
- PODIUM LOTS ET TROPHÉES
- La location de kayak, gilets et pagaies.
- Les ravitaillements pendant et après la course
- L'encadrement médical ET sécurité
- Massage après la course (à confirmer)

**Bonne chance et bonne réussite pour ce RAID
NATURE TRINITÉ NATURATHLON !**

BON NATURATHLON, PRENEZ DU PLAISIR !!!!!